



L'Universidad del Valle Cali, Colombie

organise

le 20^{ème} colloque international de
l'AFDECE (Association Française d'Education Comparée)



en collaboration avec
l'Université de Guyane,
l'Université de La Havane, l'IFASIC,
la Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales
(FLACSO-RD)

*Une éducation de qualité pour toutes et
tous : un projet commun aux chercheurs,
aux acteurs de terrain et aux décideurs*

6 au 8 novembre 2024
Universidad del Valle, Cali



<https://20e-afdece-2024.sciencesconf.org>

APPEL A COMMUNICATIONS

Le colloque international de l'AFDECE 2024 s'inscrit dans le prolongement de ceux de 2023 et 2022 (IFASIC, Kinshasa, août 2023, et Université de La Havane, octobre 2022) qui s'intéressaient à la question de l'éducation en contexte de crise, aux inégalités en éducation dans le Monde et aux actions à mettre en place pour les réduire. Il s'agissait d'étudier les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud devant l'éducation, les inégalités sociales, les inégalités ethniques, les inégalités liées au genre, les inégalités spatiales, les inégalités liées au handicap, les inégalités devant la langue maternelle ou les langues étrangères, les inégalités devant les technologies de l'information, du numérique et de l'informatique...

Dans le suivi de cette réflexion, le 20^{ème} colloque de l'AFDECE s'intéresse à la manière dont ces questions peuvent être prises en charge, conjointement, par les chercheurs, les acteurs de terrain et les décideurs, pour une meilleure résolution des problèmes et une meilleure adaptation aux différents contextes.

Partant du postulat que l'Éducation est un droit fondamental et un bien commun à l'Humanité, nous nous poserons la question centrale suivante : Comment permettre à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la planète d'avoir accès de façon équitable à l'Éducation?

Aujourd'hui, la planète est malade, victime des mauvais traitements que nous lui faisons subir, avec pour conséquences de cette inconscience humaine, le réchauffement climatique et la désertification de certaines parties du monde, ce qui entraîne la fuite inexorable de leurs populations vers des contrées plus hospitalières, au moins du point de vue climatique.

Aujourd'hui, la planète vit une disparité criante en termes de distribution des richesses et d'accès au bien-être. Continuerons-nous longtemps à accepter qu'1% des humains détienne la moitié des richesses et que les 20% les plus riches possèdent 95% du patrimoine mondial? Cette mauvaise gestion de la planète a pour conséquence la faim, les migrations... et les pandémies qui aggravent les inégalités sociales. Et que dire des guerres qui viennent encore s'ajouter à ce tableau apocalyptique ?

L'éducation a un rôle central à jouer dans ces contextes de crise. Que faire pour que tous les jeunes humains aient droit à une éducation de qualité, pour que les 244 millions d'enfants non scolarisés dans le monde (UNESCO) fréquentent l'école? Que faire pour réduire "la pauvreté des apprentissages" (cf. indicateur 4.1.1. de l'ISU-UNESCO) qui a augmenté d'un tiers en dix ans dans les pays du Sud ? Pourrons-nous accepter encore longtemps qu'aujourd'hui, dans le monde, 70% des élèves de 10 ans soient incapables de lire un texte simple ? Mais ce constat, flagrant dans les pays du Sud, ne l'est-il pas aussi dans certains pays du Nord où se côtoient des populations d'élèves très hétérogènes du point de vue de leurs espérances sociales ? Comment gérer l'Éducation dans le contexte de crise que nous vivons actuellement, sans une meilleure gestion politique de ces problèmes au niveau mondial et au niveau local ? Comment réduire les inégalités criantes en matière de ressources économiques et en matière d'éducation pour que tous nos enfants puissent avoir accès à une éducation de qualité ?

Que faire pour que tous les groupes ethniques bénéficient d'une éducation de qualité ? Comment réduire les inégalités qui apparaissent de façon criante dans les résultats scolaires des élèves appartenant à différents groupes ethniques ? Quelles politiques éducatives mettre en œuvre pour réduire les inégalités linguistiques ? Faut-il développer les scolarisations bi-plurilingues –ou les généraliser quand elles existent –, pour renforcer les compétences linguistiques

en langue maternelle et dans la langue d'enseignement quand celle-ci n'est pas la langue maternelle ?

Quelles politiques éducatives mettre en œuvre pour contribuer à éradiquer les causes des inégalités de genre et donner, enfin, aux filles et aux garçons de cette planète, la même espérance sociale, qui commence par la confiance en soi, pour permettre aux filles de ne pas s'auto-éliminer (Bourdieu), et pour donner à tous les mêmes chances de réussite sociale ?

Comment donner aux enfants en situation de handicap une éducation qui corresponde à leurs besoins spécifiques ? L'éducation en milieu scolaire permet-elle toujours de répondre à leurs besoins, quel que soit le handicap ?

Comment faire en sorte que le droit universel au numérique devienne une réalité en termes d'infrastructures, d'équipements, de ressources et d'usages, notamment au service de l'éducation, de la formation et des apprentissages ?

Comment revisiter et transformer nos systèmes éducatifs pour les adapter au monde de demain ?

Comment ces questions peuvent être prises en charge, conjointement, par les chercheurs, les acteurs de terrain et les décideurs, pour une meilleure résolution des problèmes et une meilleure adaptation aux différents contextes ?

Ces questions seront posées lors du 20^{ème} colloque de l'AFDECE qui se tiendra à l'Universidad del Valle, Cali, Colombie, du 6 au 8 novembre 2024.

Le cadre comparatiste établi par l'AFDECE, ainsi que la perspective interculturelle de ce 20^{ème} colloque, offrent un terrain particulièrement propice à des échanges rigoureux et constructifs autour de notre thème. Ces échanges devraient déboucher sur des propositions d'actions concrètes.

Ce colloque concerne chercheurs, décideurs, acteurs de terrain, formateurs et enseignants.

Lors de la clôture du colloque, le prix Dominique Groux de la meilleure thèse en éducation comparée, publiée en français en 2023-2024, sera décerné.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Le travail du colloque sera organisé de la façon suivante :

Des séances plénières, sous forme de conférences et de tables rondes suivies de débats ;

Des communications en ateliers thématiques sous la forme de présentations individuelles, effectuées sur la base de propositions de contributions acceptées par un comité scientifique.

Six ateliers thématiques :

Axe 1 : Travailler ensemble : chercheurs, acteurs de terrain, décideurs au service d'une éducation de qualité pour tous
Etat des lieux : des exemples de réussite de projets éducatifs menés conjointement.

Axe 2 : Une éducation de qualité pour tous, quelles que soient leurs appartenances ethniques

Que faire pour que tous les groupes ethniques bénéficient d'une éducation de qualité ? Comment articuler leurs cultures et leurs épistémologies dans l'éducation conventionnelle ? Comment réduire les inégalités qui apparaissent de façon criante dans les résultats scolaires des élèves appartenant à différents groupes ethniques ? Faut-il mettre en place des politiques qui permettent de réduire les inégalités linguistiques ? Développer des scolarisations bi-plurilingues pour renforcer les compétences linguistiques en langue maternelle et dans la langue d'enseignement quand celle-ci n'est pas la langue maternelle ? Généraliser ces cursus bi-plurilingues quand ils existent ? Envisager d'autres propositions ?

Comment l'action conjointe entre chercheurs, acteurs de terrain et décideurs peut-elle être déterminante pour une éducation de qualité pour toutes et tous ?
Axe 3 : Une éducation de qualité pour tous les élèves, quel que soit leur genre

En juillet 2015, lors du 12^{ème} colloque de l'AFDECE, Roger Establet (*Allez, les filles !*, avec Christian Baudelot, 1992), faisait le constat suivant : « la montée des filles continue (...) les progrès sont d'autant plus sensibles que les pays sont plus riches. (...) ; les inégalités d'orientation freinent la montée des filles (...) ; il existe une inégalité de traitement de la qualification scolaire sur le marché du travail et une inégalité de rémunération ». Il faisait remarquer que l'organisation sociale évoluait très lentement : « d'une part, les entreprises ne reconnaissent pas à leur juste valeur les compétences féminines ; d'autre part, la famille assigne toujours le travail domestique à la femme, qu'elle exerce une activité ou non ». Il ajoutait : « les garçons possèdent de redoutables atouts : une confiance en soi très solide qui leur permet d'afficher des ambitions supérieures à celles des filles ». Ce constat est toujours valable en 2023. Comment l'action conjointe entre chercheurs, acteurs de terrain et politiques peut-elle être déterminante pour une éducation de qualité inclusive pour les filles et les garçons ? Comment agir conjointement sur les manuels scolaires en excluant les représentations genrées ? Comment modifier les représentations genrées qui induisent l'orientation scolaire ? Comment donner aux filles la même confiance en soi que celle dont bénéficient les garçons ? Et ce, à l'école et dans la famille ?... Comment modifier les représentations sociales sur les garçons et sur les filles pour donner les mêmes chances de réussite aux filles qu'aux garçons ?

Axe 4 : Une éducation de qualité pour les élèves en situation de handicap, adaptée à leurs besoins spécifiques

Etat des lieux de l'inclusion : les réussites ? Les échecs ? Capacité de l'école à y répondre ? Coopération réelle des enseignants avec les représentants du médico-social ? Aménagement d'horaires ? Enseignants abandonnés à des missions lourdes et compliquées ?

Quelles propositions pour améliorer la situation ? Pour proposer la meilleure forme d'éducation possible en fonction du handicap ? L'école peut-elle vraiment accueillir tous les enfants en situation de handicap ?

Axe 5 : Droit universel au numérique

Comment faire en sorte que le droit au numérique devienne une réalité en termes d'infrastructures, d'équipements, de ressources et d'usages, notamment au service de l'éducation, de la formation et des apprentissages ?

Axe 6 : Adaptation des systèmes éducatifs au monde de demain : Comment revisiter et transformer nos systèmes éducatifs pour les adapter au monde de demain ? Comment faire en sorte que chercheurs, acteurs de terrain et décideurs travaillent ensemble au service d'une éducation de qualité pour tous ?

Consignes aux auteurs

Votre proposition de communication doit s'inscrire dans l'un des ateliers présentés précédemment.

Votre proposition de communication (avec votre nom, votre prénom, votre fonction dans votre institution) ne dépassera pas 2000 caractères. Elle

indiquera l'axe dans lequel elle s'inscrit. Elle comprendra un titre, trois mots clés, trois références bibliographiques et elle présentera la problématique de la recherche, la méthodologie retenue et les résultats essentiels.

La communication orale pourra être présentée en français ou en espagnol et s'appuiera sur un diaporama présenté dans l'autre langue.

Le texte destiné à la publication sera présenté en français.

La proposition de communication pourra être présentée en français ou en espagnol et devra parvenir **exclusivement sous forme numérique** au plus tard **le 31 mai 2024**, à l'AFDECE, à l'adresse : marie.fee.fafard@gmail.com, avec copie à info@afdece.com
Les textes complets à publier seront à envoyer après le colloque, au plus tard le 15 novembre 2024 (15000 caractères espaces compris maximum).

Dates à retenir

Propositions de communication :	31 mai 2024
Réponses aux propositions :	30 juin 2024
Clôture des inscriptions	15 juillet 2024

Les Actes du colloque seront publiés chez L'Harmattan, dans la collection « Education comparée ».

L'événement sera couvert par un montage audiovisuel sonorisé pour porter témoignage des différents moments du colloque.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

L'Universidad del Valle, organisatrice sur place du 20^{ème} colloque de l'AFDECE, gère les droits d'inscription et les subventions destinées à régler les frais de l'organisation sur place.

L'inscription se fait en deux temps :

1. Règlement des droits d'inscription à l'Universidad del Valle

Les droits d'inscription couvrent l'organisation sur place. Les repas, le transport et l'hébergement sont à la charge des participants. Une liste d'hôtels, à proximité du lieu du colloque, sera disponible sur le site du colloque : <https://20e-afdece-2024.sciencesconf.org>

Droits d'inscription : 150 000 pesos colombiens (35€) Gratuité pour les étudiants
Modalités pour le paiement : 1. Pour les étrangers, paiement sur place, en pesos, au moment de l'arrivée. 2. Pour les Colombiens, paiement par le biais du lien qui sera publié dans les prochains mois.

2. Inscription auprès de l'AFDECE

L'inscription se fait à l'adresse : marie.fee.fafard@gmail.com, avec copie à info@afdece.com Elle ne sera effective qu'après règlement des frais d'inscription à l'Universidad del Valle.

Le bulletin d'inscription se présente ainsi :
- Nom... - Prénom... - Fonction dans l'Institution... - Email...
Il est accompagné du justificatif de règlement des droits d'inscription

Responsables du colloque

Italo Nelson Muñoz Rico, Universidad del Valle, Cali, Colombie; Marie-Félide Fafard, Université de la Guyane, France; Maria Cantisano, Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales FLACSO-RD, République dominicaine; Dominique Groux, Présidente de l'AFDECE

COMITÉ D'ORGANISATION

Martha Berdugo Torres (Directrice du Centre des langues et cultures, Universidad del Valle Cali), Maria Cantisano (Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales FLACSO-RD), Marie-Félide Fafard (Université de Guyane), Javier Fayad (Doyen de la Faculté de l'Éducation, Universidad del Valle Cali), Prisca Fenoglio (Institut Français de l'Éducation-Ecole Normale Supérieure de Lyon), Dominique Groux (AFDECE), Bernard Jabin (AFDECE), Françoise Journe (AFDECE), Gabriel Langouët (AFDECE), Danielle Lavollée

(AFDECE), Carla Massoud (AFDECE), Carlos Alberto Mayora (Directeur École des sciences du langage, Universidad del Valle), Italo Nelson Muñoz Rico (Universidad del Valle Cali).

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Rodica Ailincăi (ESPE, Université de la Polynésie française), Alhassane Balde (UQAM, Canada), Houari Bellatreche (Université de Mostaganem, Algérie), Lahcen Benchama (CPR Inezgane Agadir, Maroc), Nabila Benhouhou (ENS de Bouzaréah-Alger, Algérie), Martha Berdugo Torres (Universidad del Valle, Cali, Colombie), Catherine Blaya (Université de Nice Sophia Antipolis, France), Jacqueline Breugnot (Université Koblenz-Laudau, Allemagne), Maria Cantisano (Faculté Latino-américaine de Sciences Sociales FLACSO-RD, République dominicaine), Nicole Carignan (UQAM, Canada), Pascal Champain (CY-Cergy Paris Université, France), Fatima Chnane-Davin (Aix-Marseille Université, France), Erika Nayeli Clairgue Calzero (Université Ibéro-Américaine de Tijuana, Mexique), Stella Cambrone (Université de Franche-Comté, Besançon, France), Oubrayant Damus (Université de Quisqueya, Haïti), Maingari Daouda (École Normale Supérieure de Yaoundé, Cameroun), Eric Debarbieux (Université Paris Est Créteil, France), Marcelline Djeumeni-Tchamabe (École Normale Supérieure de Yaoundé, Cameroun), Emilie Doutreloux (Université Laval, Canada), Richard Etienne (Université de Montpellier, France), Marie-Félide Fafard (Université de Guyane, France), Javier Fayad (Universidad del Valle Cali), Prisca Fenoglio (Institut Français de l'Éducation, Ecole Normale Supérieure de Lyon, France), Camilo Garcia (Universidad Veracruzana, Xalapa, Mexique), Luis Ma Naya Garmendia (Universidad del País Vasco, Communauté autonome basque, Espagne), Corinne Gillon (Haute Ecole de la Ville de Liège, Belgique), Jean-François Giret (IREDU, France), Carolina Gonçalves (Université de Sherbrooke, Canada), Rita Gonzalez Delgado (Universidad de La Habana, Cuba), Dominique Groux (Université des Antilles, France), Jamila Guiza (Ministère de l'Enseignement Supérieur Tunisien, Tunisie), Charles Hadji (Université Pierre Mendès-France, Grenoble 2, France), Dominique Hébert (MEQ Canada), Isabelle Hidaïr-Krivsky (Université de la Guyane, France), Gabriel Langouët (Université Descartes-Paris V, France), Joël Lebeaume (Université Paris Cité, France), Delphine Leroy (Université Paris 8, France), Aggée Célestin Lomo-Myazhiom (Université de Strasbourg, France), Ma-Umba Mabilia (Délégation Générale à la Francophonie, RDC), Adrien Makaya (Institut Pédagogique National, Gabon), David Matheson (Université de Nottingham, Royaume Uni), Raïssa Malu (Consultante en éducation, RDC), Carla Massoud (Université Saint-Joseph, Liban), Philippe Maubant (Université de Sherbrooke, Canada), Carlos Alberto Mayora (Universidad del Valle Cali, Colombie), Charlette Ménard (UQAT, Canada), Liu Min (Beijing Normal University, Chine), Gratien Mokanzi Bambanato (Space, Kinshasa, RDC), Italo Nelson Muñoz Rico (Universidad del Valle Cali, Colombie), Axel M. Navarro Hernandez (Universidad Veracruzana, Xalapa, Mexique), Patricia Nebout Arkhurst (Ecole Normale Supérieure Abidjan, Côte d'Ivoire), Céline Nobah Kacou (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire), Antonio Novoa (Université de Lisbonne, Portugal), Claudia Elizabeth Ortiz (Universidad del Valle Cali, Colombie), Ivana Padoan (Università Ca'Foscari Venezia, Italie), Marcel Pariat (Université Paris Est-Créteil, France), Elisabeth Regnault (Université de Strasbourg, France), Frédéric Reichhart (INSHEA Suresnes, France), Emigdio Rodríguez Alfonso (Université Pédagogique Enrique José Varona, Cuba), Azzedine Si Moussa (Université de La Réunion, France), Roger Somé (Université de Strasbourg, France), Val D. Rust (UCLA, Etats-Unis), Francesco Susi (Università Roma Tre, Italie), Alla Stepanyan (Université Lomonossov, Moscou, Russie), Noritomo Tasaki (Université de Fukuoka, Japon), Leïla Tauil (Université de Genève, Suisse), Huiping Wen (Université des Antilles, France), Christoph Wulf (Freie Universität Berlin, Allemagne), Arthur Yenga (IFASIC, Kinshasa, RDC), Zacharie Zachariev (Ancien Directeur à l'UNESCO).